

IP / Signalement

Fonctionnement / démarche à suivre

DSDEN 71

Les documents sont sur le site de la DSDEN (vie de l'élève puis social et santé)

- Maquette fiche information préoccupante
- Fiche signalement aux autorités judiciaires

A envoyer :

- service social en faveur des élèves: service.social-sante-71@ac-dijon.fr
- Béatrice Bonod : beatrice.bonod@ac-dijon.fr

Et à l'IEN...

Signaux d'alerte



Rencontre de la famille

Je dis mes inquiétudes

- J'ai des réponses ou pas...
- Je fais les vérifications nécessaires
- Je mets en avant les points de vigilance



L'école fait des propositions:

- « Entendables »
 - réalistes

Equipe éducative

Faire le point avec tous les partenaires susceptibles d'apporter un éclairage sur la situation.

- Ce qui a été fait
- Ce qui peut encore être envisagé

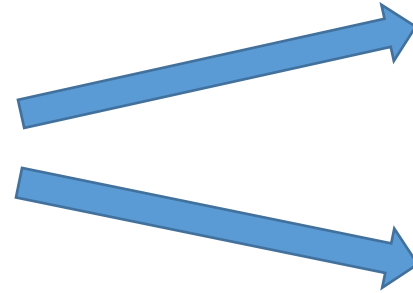
- Ne pas oublier d'associer le psychologue scolaire à toutes les étapes-

Rédiger une IP (utiliser l'imprimé dédié)

- prévenir / informer la famille (les 2 parents en cas de séparation)
- expliquer / écrire la raison (la famille peut-être prévenue par téléphone)

Quelles suites pour une IP ?

Toutes les IP reçues
sont relues



IP classée sans suite

IP transmise à la CRIP

Attention à bien compléter les téléphones si besoin d'informations complémentaires.

IP transmise à la CRIP

IP classée sans suite

2ème évaluation

IP transmise au TAS (territoire d'Action Sociale) pour demande d'évaluation sociale (enquête sociale)

Les inquiétudes sociales sont confirmées par l'enquête sociale

IP classée sans suite

Demande d'aide éducative
(TISF, AEMO, aide à la gestion pécuniaire...)

Signalement article 40

Abus sexuel - violences physiques = Danger immédiat

- Remettre dans le contexte des « dire » de l'enfant – ses mots – refléter exactement ce qu'il a dit.
- C'est l'adulte à qui l'enfant s'est confié qui fait le signalement.

Les signalements sont envoyés de la même manière que les IP

- Service social en faveur des élèves
- Béatrice Bonod

Ne pas utiliser le 119, ce numéro n'est pas fait pour les personnels de l'Education Nationale.